COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

Délibération du bureau prise par délégation

du 9 septembre 2013 **n° 17** **page**

RAPPORTEUR : Monsieur Brahim BENZERGA

OBJET : **Espace Rasseteau - Travaux de restructuration et extension**
Avenants de prolongation

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° 9 du 10 décembre 2012, le Conseil Communautaire a autorisé monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues à l'issue d'une procédure adaptée pour les travaux de restructuration et extension de l'espace Rasseteau de Châtellerault.

Le délai d'exécution des marchés de travaux était prévu jusqu'au 18 septembre 2013 pour les 9 lots.

Des modifications en cours de chantier se sont avérées nécessaires concernant notamment :

- *Le désamiantage non prévu du studio de musique n°1 (sols et plafonds), du hall d'entrée (sols) du sous/sol et du conduit de ventilation des sanitaires du RDC.*
- *Le lot 1 (Gros œuvre) pour la reprise en sous-oeuvre du bâtiment et le renfort du linteau de l'étage.*
- *Le lot 3 (Ouvrages de plaques de plâtre et plafonds suspendus) pour le changement du plafond du studio n°1 et du hall d'entrée du sous/sol (l'ancien plafond a dû être démonté car il était contaminé),*
- *Le lot 7 (Electricité) pour des adaptations techniques suite à la démolition et le changement des luminaires du studio n°1 et du hall d'entrée du sous/sol (matériels contaminés)*
- *Le lot 8 (Chauffage) pour des adaptations (accessibilité des vannes, modification cheminement alimentations et changement de tuyauteries dans le sous/sol)*

Ces modifications ont entraîné une augmentation de 6 semaines du délai de réalisation des travaux, soit jusqu'au 31 octobre 2013.

* * * * *

VU l'article 28 du code des marchés publics relatif aux marchés passés en procédure adaptée,

VU l'article 20 du Code des marchés publics, relatif aux avenants,

VU l'article 3 alinéa II-4 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence construction, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

VU la délibération n°6 du conseil communautaire du 12 novembre 2001 déclarant d'intérêt communautaire des équipements culturels et sportifs et notamment l'espace Rasseteau,

VU la délibération n°9 du conseil communautaire du 10/12/2012, autorisant la signature des marchés de travaux initiaux de l'Espace Rasseteau (*458 283,01€ T.T.C. pour 9 lots)* ,

VU la délibération n° 2 du conseil communautaire du 1er février 2010, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

CONSIDÉRANT la nécessité de prolonger de 6 semaines, soit jusqu'au 31 octobre 2013 le délai d'exécution des 9 lots ci-après :

N° DU LOT	ATTRIBUTAIRE	ADRESSE
1- Gros-oeuvre	MPCR	9 rue de la piloterie – 86260 ST PIERRE DE MAILLE
2- Menuiseries ext./serrurerie	VIAS	route de Nonnes – 86100 CHATELLERAULT
3- Ouvrages plaques de plâtre	SARL DUPUY	136 av. de lattre de tassigny – 86100 CHATELLERAULT
4- Menuiseries int. Bois	BOURDON	ZA route de moncontour – BP 36 – 86200 LOUDUN
5- Revêtements de sols	BATISOL PLUS	9 rue Maryse bastié – 86100 CHATELLERAULT
6- Peinture	SARL ALAIN PHILIPPONNEAU	91 av. Paul Painlevé – 86100 CHATELLERAULT
7- Electricité CFO / CFA	EIFFAGE ENERGIE POITOU CHARENTES	3 rue des entrepreneurs – 86060 POITIERS CEDEX 9
8- Chauffage/Plomberie	EIFFAGE ENERGIE POITOU CHARENTES	3 rue des entrepreneurs – 86060 POITIERS CEDEX 9
9- Ascenseur	CFA DIVISION DE NSA	ZE du grand large – BP 29 – 86281 ST BENOIT

Le bureau, ayant délibéré, autorise le Président, ou son représentant, à signer les avenants de prolongation de délai des marchés de travaux pour la restructuration et extension de l'espace Rasseteau.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le président de la communauté d'agglomération
Transmis à la sous préfecture, le 12/09/2013 n° 5896
Publié au siège de la CAPC, le 12/09/2013

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER